



Bar : aménagement fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 5 janvier 2008

Mon bar a une superficie de 20 m². Il dispose d'une façade entièrement ouverte. Peut-il servir pour les fumeurs si cette façade est ouverte ?

Réponse :

La façade est dite ouverte lorsqu'elle ne dispose pas de fermeture. Or, il serait étonnant que votre établissement demeure ouvert à tous les vents lorsqu'il ne reçoit plus de clientèle pendant ses heures ou ses jours de fermeture.

L'interdiction de fumer s'applique donc à votre bar.